

Trajectoire professionnelle des enseignants-chercheurs  
recrutés en 2024

En 2024, 2 015 enseignants-chercheurs ont été recrutés par concours, hors mutations et détachements, en hausse de 9,7 % par rapport à 2023. Les maîtres de conférences (MCF), qui représentent deux tiers des recrutements, proviennent principalement du vivier des post-doctorants, tandis que la grande majorité des professeurs des universités (PR) étaient antérieurement MCF. Près d'un quart des MCF sont recrutés dans leur établissement de thèse et plus de la moitié des PR sont recrutés dans leur établissement d'affectation. L'âge moyen au recrutement atteint 35 ans pour les MCF et 47 ans pour les PR, avec des écarts selon les disciplines et le sexe. Les recrutements sont concentrés en Sciences-Techniques, suivies des Lettres et sciences humaines et du champ Droit-Économie-Gestion. Enfin, 23 % des MCF et 8 % des PR recrutés sont étrangers, majoritairement européens.

Christophe Pépin  
DGRH A1-1



Direction générale  
des ressources humaines (DGRH) :  
72, rue Regnault  
75243 Paris Cedex 13  
Directeur de la publication :  
Christophe Géhin  
Rédactrice en chef :  
Falilath Adedokun  
ISSN 2826-2999  
e-ISSN 2740-8787

En 2024, dans le cadre des sessions synchronisées et « au fil de l'eau », 2 015 universitaires ont été recrutés par concours au titre des articles du décret n° 84-431 du 6 juin 1984, hors mutations et détachements. Ces recrutements concernent 1 335 maîtres de conférences (MCF) et 680 professeurs des universités (PR). Le nombre de recrutements par concours progresse de 9,7 % par rapport à 2023, après une hausse de 6,1 % l'année précédente.

Les recrutements par concours sont principalement concentrés dans la grande discipline Sciences-Techniques, qui regroupe 48 % des PR recrutés et 42 % des MCF. Les Lettres et sciences humaines représentent une part plus élevée des recrutements de MCF que de PR (respectivement 37 % contre 33 %). La part du Droit-Économie-Gestion est comparable pour les deux corps, à environ 16 %. La pharmacie occupe une place plus marginale, avec 5 % des recrutements de MCF et 3 % de ceux de PR

① Recrutements en 2024 selon le corps et la grande discipline

| Grande discipline         | Maîtres de conférences | Professeurs des universités | Total |
|---------------------------|------------------------|-----------------------------|-------|
| Droit-Économie-Gestion    | 223                    | 107                         | 330   |
| Lettres-Sciences humaines | 490                    | 224                         | 714   |
| Sciences-Techniques       | 556                    | 328                         | 884   |
| Pharmacie                 | 66                     | 21                          | 87    |
| Total                     | 1 335                  | 680                         | 2015  |

Source : GALAXIE / DGRH A1-1  
Champ : Campagne de recrutement des enseignants-chercheurs 2024 par concours - Session synchronisée et "au fil de l'eau", hors détachements et mutations.

Le post-doctorat, principal vivier  
de recrutement des MCF

En 2024, hors mutations et détachements, les post-doctorants constituent le principal vivier de recrutement des MCF. Ils représentent 42 % des nouveaux recrutements

(figure 2). Depuis 2007, la part des post-doctorants parmi les MCF recrutés augmente, tandis que celle des attachés temporaires d'enseignement et de recherche (ATER) sans qualité de fonctionnaire diminue fortement.

En 2024, ces derniers représentent 13 % des recrutements, contre 37 % en 2005.

Les recrutements d'ATER sans qualité de fonctionnaire atteignent désormais un niveau proche de celui des enseignants titulaires du second degré (13 %).

La part des autres enseignants contractuels

a tendance à augmenter depuis 2011 (passant de 13 % à 27 % en 2024). Par ailleurs, la part des personnes sans emploi au moment du recrutement est de 7 % en 2024 (*voir Sources*).

### Des profils de recrutement différenciés selon les disciplines

La structure des profils de recrutement des MCF diffère selon les disciplines. En Sciences-Techniques, les post-doctorants constituent une majorité des recrutements (67 %). En revanche, en Lettres et sciences humaines et en Droit-Économie-Gestion, ils représentent environ un quart des personnes recrutées.

Dans ces deux grandes disciplines, les enseignants contractuels constituent le principal vivier de recrutement des MCF, avec 31 % des recrutements en Lettres-Sciences humaines et 28 % en Droit-Économie-Gestion (*figure 3*).

### La grande majorité des PR étaient antérieurement MCF

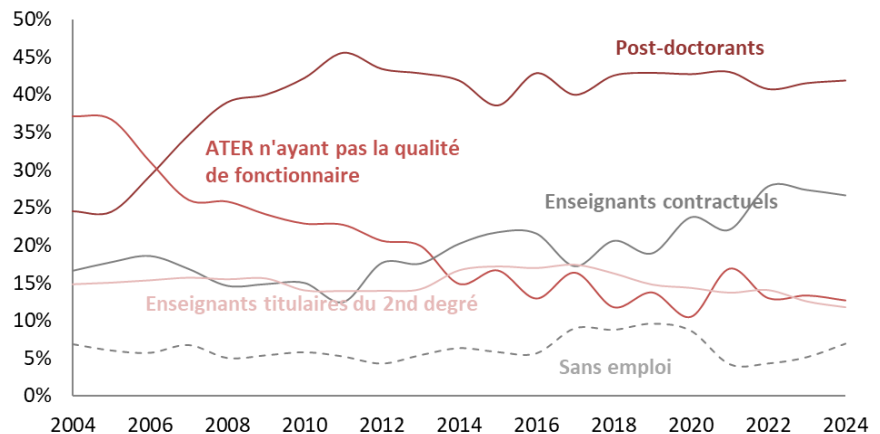
En 2024, la très grande majorité des PR sont recrutés parmi les MCF (92 %). Depuis le début des années 2010, cette proportion dépasse systématiquement 85 %, confirmant que le statut de MCF constitue une étape privilégiée, voire quasi indispensable, pour accéder au corps des PR.

Ce constat vaut également pour les concours externes d'agrégation du supérieur : parmi les 45 PR agrégés recrutés en 2024, 37 étaient précédemment MCF, alors que le seul prérequis réglementaire pour présenter ce concours est la détention d'un doctorat.

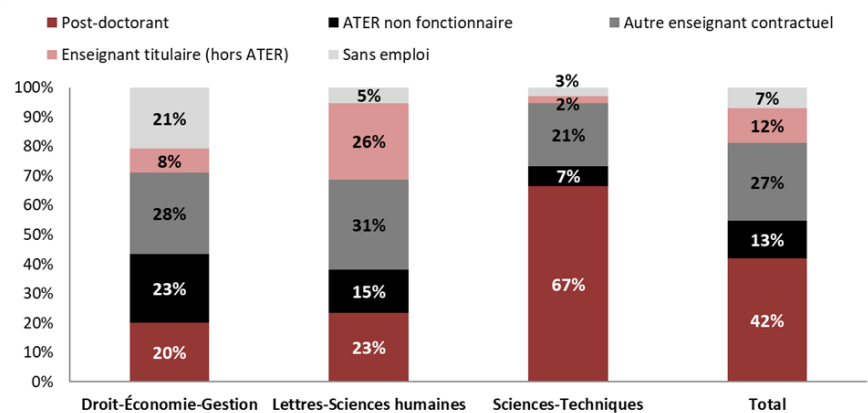
### Près d'un quart des MCF sont recrutés dans leur établissement de thèse

La mobilité professionnelle, entendue comme un recrutement externe à l'établissement de soutenance de thèse, constitue un objectif inscrit à l'article L. 952-1-1 du code de l'éducation pour les établissements publics à caractère scientifique, culturel et professionnel.

## ② Répartition des maîtres de conférences recrutés selon leur activité professionnelle principale avant le recrutement, depuis 20 ans



## ③ Répartition des maîtres de conférences recrutés en 2024 selon leur activité professionnelle principale avant le recrutement



Note : La catégorie « Autre activité », mal renseignée et correspondant à 382 maîtres de conférences recrutés en 2024, a été retirée du graphique.

Source : GALAXIE / DGRH A1-1

Champ : Campagne de recrutement des EC 2024, hors détachements et mutations.

En 2024, 23 % des MCF recrutés sont endo-recrutés, c'est-à-dire qu'ils ont soutenu leur thèse dans l'établissement qui les recrute.

À l'inverse, près des deux tiers des nouveaux MCF ont soutenu leur thèse dans un autre établissement, tandis que 10 % des recrutements résultent d'une mutation (*figure 4*).

La part de l'endo-recrutement des MCF est globalement stable au cours du temps et diffère peu selon les grandes disciplines. Comme les années précédentes, les recrutements par mutation sont légèrement plus fréquents en Droit-Économie-Gestion (15 %) que dans les autres champs disciplinaires (environ 10 %).

### Plus de la moitié des PR sont recrutés dans leur établissement d'affectation

En 2024, 54 % des PR recrutés sont endo-recrutés, agrégés du supérieur inclus. Plus de la moitié des professeurs recrutés exerçaient donc déjà dans l'établissement recruteur, en qualité de MCF.

Les néo-recrutements — personnes n'exerçant pas comme MCF ou MCF affectés dans un autre établissement — représentent 35 % des recrutements, tandis que les mutations comptent pour 11 %.

Ces proportions, relativement stables dans le temps, varient toutefois sensiblement selon les disciplines. L'endo-recrutement est particulièrement élevé

en Sciences-Techniques (68 %), nettement plus faible en Lettres et sciences humaines (46 %) et très limité en Droit-Économie-Gestion (26 %). Dans cette dernière grande discipline, une part importante des postes de PR est en effet pourvue par mutation (33 %), certains lauréats de l'agrégation du supérieur souhaitant rejoindre un établissement différent de celui d'affectation initiale.

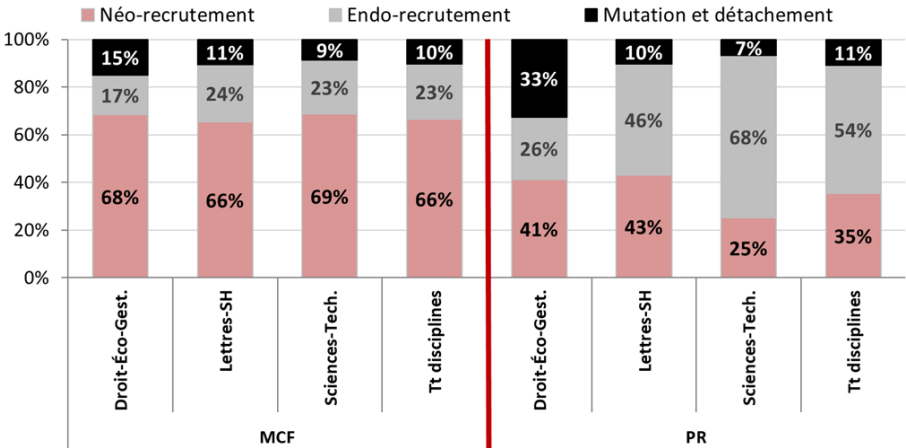
Historiquement quasi inexistant avant 2015, l'endo-recrutement des PR en Droit-Économie-Gestion s'est accru depuis lors, parallèlement à un recul marqué des mutations, bien que celles-ci demeurent à un niveau élevé. Cette évolution s'explique notamment par la possibilité offerte aux établissements de recruter jusqu'à la moitié des postes par la procédure de droit commun prévue au 1° de l'article 46 du décret n° 84-431 du 6 juin 1984, ouvrant la voie à l'endo-recrutement.

**Les MCF sont recrutés à 35 ans en moyenne**

En 2024, les MCF sont recrutés à 35 ans en moyenne, toutes disciplines confondues (figure 5). Cet âge moyen progresse lentement au fil du temps : il était de 33 ans une décennie auparavant. Les disparités disciplinaires sont marquées : l'âge moyen au recrutement atteint 37 ans en Lettres et sciences humaines, contre 35 ans en Droit-Économie-Gestion et 33 ans en Sciences-Techniques. Ces écarts reflètent notamment des différences de durée moyenne de préparation de la thèse selon les spécialités.

Les femmes MCF sont recrutées à un âge légèrement plus élevé que les hommes (respectivement 36 ans et 35 ans). Globalement, la durée séparant l'obtention du doctorat et le recrutement s'allonge dans le temps : en 2024, 57 % des MCF recrutés avaient soutenu leur thèse plus de deux ans auparavant, alors qu'en 2007, près des deux tiers étaient recrutés dans les deux années suivant la soutenance.

**④ Proportion de néo-recrutement, d'endo-recrutement, de mutation/ détachement parmi les universitaires recrutés en 2024, selon la grande discipline**



Note : Les Néo-recrutés sont des MCF ou des PR recrutés par concours et qui ne sont pas endo-recrutés  
Source : GALAXIE / DGRH A1-1  
Champ : Campagne de recrutement 2024

**Les PR sont recrutés à 47 ans en moyenne**

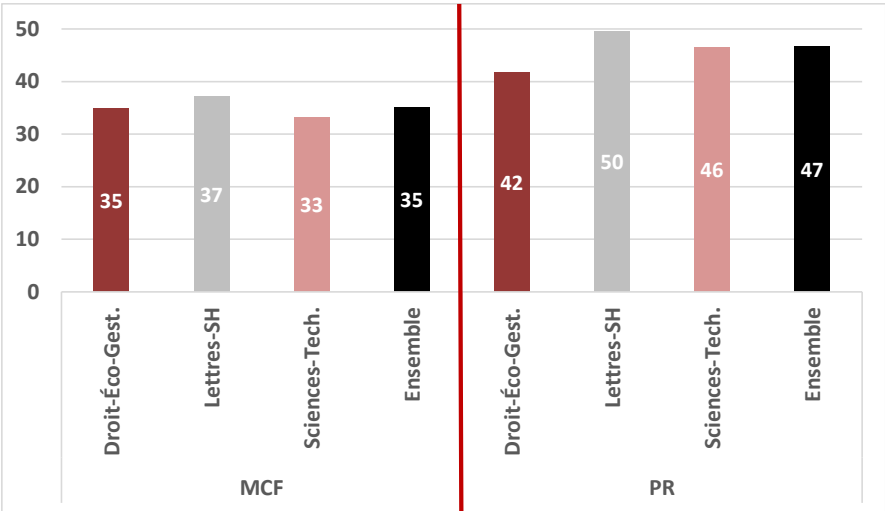
Le recrutement majoritairement effectué parmi les MCF explique que les PR soient recrutés à un âge plus avancé : 47 ans en moyenne en 2024, contre 45 ans dix ans auparavant. Les écarts observés chez les MCF selon les disciplines se retrouvent chez les PR : 50 ans en Lettres et sciences humaines, 46 ans en Sciences-Techniques et 42 ans en Droit-Économie-Gestion. Dans cette dernière grande discipline, les lauréats de l'agrégation du supérieur sont recrutés nettement plus jeunes (37 ans) que les PR nommés par la voie de droit commun prévue au 1° de l'article 46 (44 ans).

Les femmes PR sont recrutées en moyenne à un âge supérieur de deux ans à celui des hommes (48 ans contre 46 ans).

**Plus de 20 % des MCF et 8 % des PR recrutés sont étrangers**

Aucune condition de nationalité n'est requise pour le recrutement des enseignants-chercheurs. Entre 2020 et 2024, la proportion de MCF de nationalité étrangère recrutés progresse de 6 points, passant de 17,5 % à 23,5 %. Cette évolution s'accompagne toutefois de fortes fluctuations récentes : après une baisse de 4 points en 2023 par rapport à 2022, cette part augmente de 5 points en 2024.

**⑤ Âge moyen des maîtres de conférences et des professeurs des universités**

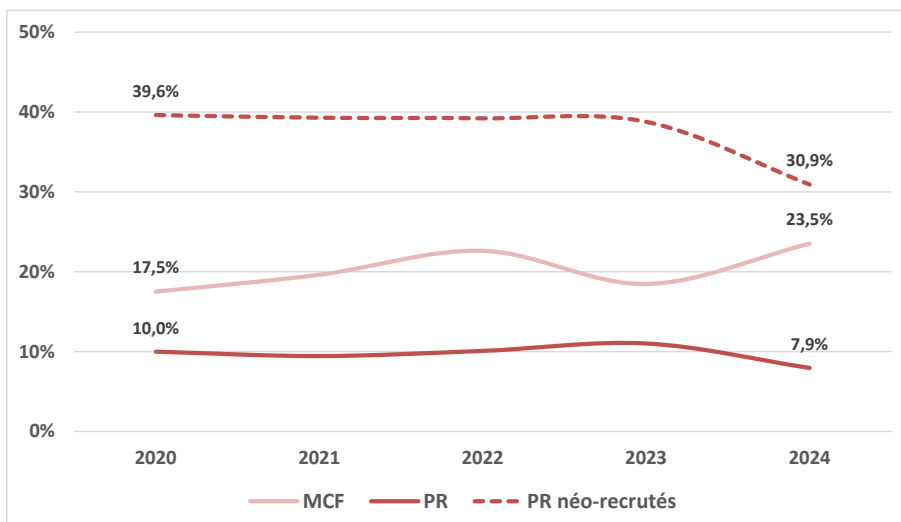


Source : GALAXIE / DGRH A1-1  
Champ : Campagne de recrutement 2024 ; hors détachements et mutations.

Chez les PR, la proportion d'étrangers recrutés demeure relativement stable autour de 10 % entre 2020 et 2023, avant de reculer à 8 % en 2024. Cette part est nettement plus élevée parmi les PR qui n'étaient pas précédemment MCF. Elle se maintient à un niveau élevé et stable entre 2020 et 2023, autour de 39 %, puis diminue fortement en 2024 pour atteindre 31 %. Cette évolution doit toutefois être interprétée avec prudence, compte tenu des faibles effectifs concernés.

Selon les données disponibles (27 % des nationalités ne sont pas renseignées en 2024), la majorité des enseignants-chercheurs étrangers recrutés sont originaires du continent européen : 73 % chez les PR et 40 % chez les MCF. Les ressortissants italiens constituent le premier contingent, représen-

## ⑥ Proportion des étrangers parmi les recrutés dans les corps des universitaires depuis 2020



Note : les PR néo-recrutés sont des PR qui n'étaient pas anciennement MCF

Source : GALAXIE / DGRH A1-1

Champ : Campagne de recrutement 2024 ; hors détachements et mutations.

tant 33 % des PR étrangers recrutés et 18 % des MCF étrangers recrutés. ■

## Sources/Définitions/Méthodologie

- Sources : DGRH A1-1, données extraites des applications ANTEE et FIDIS de Galaxie, concernant les campagnes de recrutement des enseignants-chercheurs 2024, à la fois pour la session synchronisée et les recrutements « au fil de l'eau ».
- La catégorie enseignants contractuels regroupe les professeurs agrégés et certifiés, les autres enseignants titulaires exerçant en tant qu'ATER, les contractuels sur emplois vacants du second degré, les chargés d'enseignement vacataires, les enseignants associés, les lecteurs et maîtres de langues, les doctorants contractuels et les enseignants contractuels « LRU ».
- La catégorie enseignants titulaires inclut les professeurs agrégés et certifiés, ainsi que les autres enseignants titulaires du primaire et du secondaire, à l'exception des ATER.
- Le taux d'endo-recrutement correspond au nombre de recrutements locaux rapporté au nombre total de postes pourvus, mutations et détachements compris. Pour les MCF, endo-recrutement désigne le recrutement dans l'établissement où le doctorat a été soutenu, tandis que exo-recrutement désigne un recrutement dans un établissement différent. Pour les PR, endo-recrutement correspond au recrutement dans l'établissement où ils exerçaient précédemment comme MCF. Les PR exo-recrutés n'étaient pas MCF dans l'établissement d'accueil ou l'étaient dans un établissement différent. Parmi les enseignants-chercheurs exo-recrutés, les MCF et PR néo-recrutés n'ont pas été recrutés par mutation.
- Depuis 2022, tous les indicateurs présentés intègrent l'ensemble des voies de recrutement, y compris la procédure prévue au 46 3° du décret n° 84-431 et l'agrégation du supérieur.
- Le terme mutation est parfois utilisé pour désigner conjointement mutations et détachements, ces derniers étant marginaux (2 détachements de MCF et 1 de PR ont été enregistrés en 2024).

## En savoir plus

Tableaux Excel détaillés de l'étude « Trajectoire professionnelle des enseignants-chercheurs recrutés lors de la campagne 2024 ».

Beaurenault AS. (2025), « La campagne de recrutement et d'affectation des maîtres de conférences et des professeurs des universités - Session 2023 », MESR, *Note de la DGRH*, n° 9.

Thomas J. et Tourbeaux J. (2022), « La place des enseignants-chercheurs étrangers relevant du ministère de l'Enseignement supérieur et de la Recherche », MESR, *Documents de travail de la DGRH*.

Toutes les études relatives aux personnels enseignants de l'enseignement supérieur, les fiches démographiques des sections du CNU et le panorama des personnels enseignants de l'enseignement supérieur sont publiés sur le site internet du ministère :

<http://www.enseignementsup-recherche.gouv.fr/cid118435/bilans-et-statistiques.html>